



MOUDON

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 2 octobre 2020

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 29 septembre 2020
Présidence : Christophe Gertsch

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 56/20

**Vente du domaine agricole de Chalabruz pour un montant de CHF 1'720'000.-
(parcelles RF 903 et 904)**

- vu le préavis de la Municipalité No 56/20 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. **autorise la Municipalité à vendre le domaine de Chalabruz, parcelles 903 et 904, pour un montant de CHF 1'720'000.-,**
2. **autorise à attribuer le bénéfice de la vente après la déduction de la valeur fiscale de CHF 278'000.- des éventuelles valeurs résiduelles des investissements et de toutes autres charges relatives au domaine vendu, dans un fonds de réserve à créer pour la rénovation du patrimoine immobilier communal,**
3. **demande qu'une convention entre les futurs propriétaires et le Conseil communal soit établie pour une collaboration lors des prochaines éditions du banquet de Cornier.**

Le préavis est accepté par 35 voix, 1 avis contraire et 6 abstentions avec un amendement, soit l'ajout de la conclusion 3.

Ainsi délibéré en séance du 29 septembre 2020.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente : La Secrétaire :

Christophe Gertsch



Nicole Wyler